



SÉANCE ORDINAIRE

25 AOÛT 2008

Cent vingt-deuxième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 25ème jour d'août 2008 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Johane Corbin et Manon Côté.

Autres présences : Madame Claude Boivin, directrice générale;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Monsieur Denis Bessette, directeur du Service des technologies de l'information;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Madame Katleen Loïselle, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

Absences : Mesdames les commissaires : Marlène Blais, Magda Farès et Sylvie Rousselle.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 08.08.25
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ORDRE DU JOUR

- 01 - Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 16 juin 2008 (document SG 08.08.25.04.1).
- 04.2 Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 25 juin 2008 (document SG 08.08.25-04.2).
 - Suivi aux procès-verbaux.
- 04.3 Correspondance.
- 04.3.1 De la Commission scolaire des Samares : Résolution du Conseil des commissaires à l'effet de porter une motion de blâme envers la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour ne pas avoir adéquatement défendu ses intérêts, dans le cadre du projet de loi 88, pour le dossier de l'élection à la présidence au suffrage universel.

- 04.3.2 De madame Nathalie Marceau, secrétaire générale de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries : Résolution du Conseil des commissaires à l'effet de demander au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'inclure dans ses paramètres de financement une mesure d'aide destinée à compenser la hausse du prix de l'essence ordinaire pour le transport en berlines au même titre que pour le carburant diesel dans le cadre de sa mesure #50710 pour le transport exclusif par autobus.
- 04.3.3 De madame Denise Paulson, secrétaire générale à la Commission scolaire Riverside : Résolution du Conseil des commissaires à l'effet de demander que les élections scolaires et municipales continuent à être tenues séparément.
- 04.3.4 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Correspondance relative au plan d'action intitulé « La violence à l'école : ça vaut le coup d'agir ensemble! » (document joint).
- 04.3.5 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Correspondance relative au Plan d'action éducation, emploi et productivité (document joint).
- 04.3.6 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport: Confirmation d'une allocation de 33 645 \$, dans le cadre de la mesure « Embellissement des cours d'école », pour les écoles Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) et Saint-Michel.
- 04.3.7 De madame Claude Boivin, directrice générale et monsieur François Lafortune, directeur général adjoint de la Commission scolaire : Message de la rentrée adressé à l'ensemble des cadres de la Commission scolaire.
- 04.3.8 De madame Marie Lemieux et monsieur Martin Cloutier, parents : Remerciements et félicitations adressés aux enseignants de leur fille pour leur dévouement, leur gentillesse et leur diplomatie.
- 04.4 Mot de la présidente.
- 04.5 Nomination d'un substitut à la direction générale adjointe (document DG 08.08.25-04.5).
- 08.1 Démissions (document RH 08.08.25-08.1).
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 08.08.25-08.2).
- 08.3 Retraites progressives (document RH 08.08.25-08.3).
- 08.4 Engagements (document RH 08.08.25-08.4).
- 08.5 Rappel de certains membres du personnel ayant reçu un avis de mise en disponibilité ou de non-renouvellement (document séance tenante : RH 08.08.25-08.5).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 18 juin 2008 pour un montant de 4 134 083,05 \$, vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2008-08-25-09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 30 juin 2008 pour un montant de 2 954 053,26 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2008-08-25 09.2).
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 7 juillet 2008 pour un montant de 6 016 487,04 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2008-08-25 09.3).
- 09.4 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 13 août 2008 pour un montant de 2 596 378,72 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2008-08-25 09.4).
- 10.1 Adjudication de contrats
 - 10.1.1 Nouveaux modules de jeux extérieurs - École Du Petit Clocher (RM 08.08.25-10.1.1).
 - 10.1.2 Réaménagement - Bureau des enseignants - École Professionnelle de métiers (RM 08.08.25-10.1.2).
 - 10.1.3 Remplacement d'un plafond et aménagement divers - École Dr-Alexis-Bouthillier (RM 08.08.25-10.1.3).
 - 10.1.4 Récepteurs GPS - École professionnelle de métiers (RM 08.08.25-10.1.4).
 - 10.1.5 Équipements de cuisine professionnelle - Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (RM 08.08.25-10.1.5).
 - 10.1.6 Équipements de cuisine pour cafétéria - 5 écoles secondaires (RM 08.08.25-10.1.6).

- 10.1.7 Réaménagement de 5 classes de laboratoires et multifonctions - Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (RM 08.08.25-10.1.7).
- 10.1.8 Contrats services alimentaires 2008-2011 (RM 08.08.25-10.1.8).
- 10.1.9 Autorisation de transfert de contrat - Berlines - (René Vézina) (RM 08.08.25-10.1.9).
- 10.1.10 Autorisation de transfert de contrat - autobus - (René Vézina) (RM 08.08.25-10.1.10).
- 10.1.11 Autorisation de transfert de contrat - autobus - (Les autobus Richelieu Ltée) (RM 08.08.25-10.1.11).
- 10.1.12 Reconduction des contrats de Berlines (RM 08.08.25-10.1.12).
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14 - Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Gilles Lévesque, parent d'un élève fréquentant l'école Notre-Dame-du-Sourire, déplore le manque d'information transmise aux parents quant aux modalités liées à la création et au partage des classes à plus d'un niveau d'études. Par la même occasion, il manifeste son désaccord quant à l'organisation scolaire mise en place à l'école Notre-Dame-du-Sourire pour la présente année scolaire et fait part des craintes et appréhensions de certains parents à cet égard, lesquelles sont plus amplement décrites dans une lettre déposée séance tenante.

Monsieur Michel Roy, père d'un élève fréquentant l'école Notre-Dame-du-Sourire, s'interroge sur le fait que les parents ne soient pas consultés quant au classement de leur enfant en classe à plus d'un niveau d'études.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 16 JUIN 2008 (document SG 08.08.25-04.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires tenue le 16 juin 2008 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 08.08.25
002

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du 16 juin 2008 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

04.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 25 JUIN EN AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU 16 JUIN 2008 (document SG 2008.08.25-04.2)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires tenue le 25 juin 2008 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 08.08.25
003

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance d'ajournement du 25 juin 2008 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX

Madame Claude Boivin, directrice générale, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance du 16 juin 2008 et de la séance d'ajournement du 25 juin 2008.

04.3 CORRESPONDANCE

- 04.3.1 De la Commission scolaire des Samares : Résolution du Conseil des commissaires à l'effet de porter une motion de blâme envers la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour ne pas avoir adéquatement défendu ses intérêts, dans le cadre du projet de loi 88, pour le dossier de l'élection à la présidence au suffrage universel.
- 04.3.2 De madame Nathalie Marceau, secrétaire générale de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries : Résolution du Conseil des commissaires à l'effet de demander au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'inclure dans ses paramètres de financement une mesure d'aide destinée à compenser la hausse du prix de l'essence ordinaire pour le transport en berlines au même titre que pour le carburant diesel dans le cadre de sa mesure #50710 pour le transport exclusif par autobus.
- 04.3.3 De madame Denise Paulson, secrétaire générale à la Commission scolaire Riverside : Résolution du Conseil des commissaires à l'effet de demander que les élections scolaires et municipales continuent à être tenues séparément.
- 04.3.4 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Correspondance relative au plan d'action intitulé « La violence à l'école : ça vaut le coup d'agir ensemble! » (document joint).
- 04.3.5 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Correspondance relative au Plan d'action éducation, emploi et productivité (document joint).
- 04.3.6 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport: Confirmation d'une allocation de 33 645 \$, dans le cadre de la mesure « Embellissement des cours d'école », pour les écoles Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) et Saint-Michel.
- 04.3.7 De madame Claude Boivin, directrice générale et monsieur François Lafortune, directeur général adjoint de la Commission scolaire : Message de la rentrée adressé à l'ensemble des cadres de la Commission scolaire.
- 04.3.8 De madame Marie Lemieux et monsieur Martin Cloutier, parents : Remerciements et félicitations adressés aux enseignants de leur fille pour leur dévouement, leur gentillesse et leur diplomatie.

04.4 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance du 16 juin 2008 ainsi qu'à la séance d'ajournement du 25 juin 2008 et transmet certaines informations.

04.5 SUBSTITUT À LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES (document DG 08.08.25-04.5)

CONSIDÉRANT que l'article 203 de la Loi sur l'instruction publique précise que « ...Le directeur général adjoint, ou celui des adjoints désigné par la commission scolaire, exerce les fonctions et pouvoirs du directeur général en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier. En cas d'absence ou d'empêchement de ce directeur général adjoint, la personne désignée à cette fin par la commission scolaire exerce les fonctions et pouvoirs du directeur général ».

HR 08.08.25
004

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

De nommer monsieur Mario Champagne, secrétaire général, à titre de substitut au directeur général adjoint, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier afin d'exercer les fonctions et pouvoirs de la directrice générale, pour la période du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009.

Adopté à l'unanimité.

08.1 DÉMISSIONS (document RH 08.08.25-08.1)

HR 08.08.25
005

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Christiane Allard, enseignante à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
006

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Raymond Barsalou, concierge (moins de 9275 m²) à l'école Saint-Michel, soit acceptée à compter du 5 juillet 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
007

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que la démission, pour le motif « raisons personnelles », de madame Manon Beauregard, enseignante à l'école Saint-Eugène, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
008

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Louise Belisle, enseignante à la Polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
009

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Mariette Boucher, secrétaire d'école à l'école de Richelieu, soit acceptée à compter du 5 juillet 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
010

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, pour le motif « raisons personnelles », de madame Louise Bourdeau, agente de réadaptation aux écoles Mgr-Euclide-Théberge et Crevier, soit acceptée à compter du 26 juin 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
011

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Mario Caillé, enseignant à l'école Marie-Rivier, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
012

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que la démission, pour le motif « affaires personnelles », de madame Annie-France Couture, technicienne en travaux pratiques à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 2 août 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
013

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de madame Geneviève Dandurand, enseignante à la Polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
014

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Danielle Ethier, enseignante à la Polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
015

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Daniel Forand, enseignant à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville), soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
016

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que la démission, pour le motif « raisons familiales », de madame Stéphanie Fortin, éducatrice en service de garde à l'école Marie-Derome, soit acceptée à compter du 23 juin 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
017

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Normand Gatien, enseignant à l'école Mgr-Euclide-Théberge, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
018

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Réjean Gaudreau, coordonnateur du transport scolaire au Service des ressources matérielles, soit acceptée à compter du 14 août 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
019

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Lucie Hébert, enseignante à l'école Henryville, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
020

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur André Lafrance, enseignant à la Polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
021

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de madame Édith Lapalme, orthopédagogue à l'école Marguerite-Bourgeoys, soit acceptée à compter du 4 août 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
022

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Manon Lavoie, enseignante à l'école Providence, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
023

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de madame France Mailloux, directrice d'école, soit acceptée à compter du 17 juin 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
024

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Louise Martel-Charbonneau, enseignante à l'école Micheline-Brodeur, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
025

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Simone Maynard, enseignante à l'école Henryville, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
026

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de madame Julie Messier, ergothérapeute à l'école Marie-Rivier, soit acceptée à compter du 23 août 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
027

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Nicole Potvin, enseignante au Centre Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
028

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Réjean Roy, enseignant à l'école Laflamme, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
029

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Robert Roy, ouvrier d'entretien classe 2 à l'école Marguerite-Bourgeoys, soit acceptée à compter du 14 juillet 2008.

Adopté à l'unanimité.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document RH 08.08.25-08.2)

Considérant le motif « réorientation de carrière »,

**HR 08.08.25
030**

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 27 août 2008 au 30 juin 2009 inclusivement, soit accordé à monsieur Pascal Bonneau, technicien en éducation spécialisée à l'école Laflamme.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « réorientation de carrière »,

**HR 08.08.25
031**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 26 août 2008 au 30 juin 2009 inclusivement, soit accordé à madame Chanthal Boyer, technicienne en éducation spécialisée à l'école Marie-Rivier.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « période de probation, personnel cadre »,

**HR 08.08.25
032**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 16 juin 2008 au 15 juin 2009 inclusivement, soit accordé à madame Joan Lambert, technicienne en administration au Service des ressources éducatives aux jeunes.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « réorientation de carrière »,

**HR 08.08.25
033**

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 11 août 2008 au 10 août 2009 inclusivement, soit accordé à madame Francine Lauzier, secrétaire d'école à l'école Pointe-Olivier.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « affaires personnelles »,

HR 08.08.25
034

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 inclusivement, soit accordé à madame Monique Deneault-Dugas, agente de bureau classe 1 au Service des ressources éducatives aux jeunes.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « éducation des enfants »,

HR 08.08.25
035

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'un congé sans traitement équivalent à quarante pour cent (40 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 inclusivement, soit accordé à madame Josée Denis, secrétaire d'école à l'école Saint-Gérard.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « éducation des enfants »,

HR 08.08.25
036

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} septembre 2008 au 19 juin 2009 inclusivement, soit accordé à monsieur Bernard Gagnon, concierge (moins de 9275 m²) à l'école Dr.-Alexis-Bouthillier.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « études »,

HR 08.08.25
037

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 inclusivement, soit accordé à madame Brigitte Gagnon, conseillère pédagogique au Service des ressources éducatives aux jeunes.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « éducation des enfants »,

HR 08.08.25
038

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 27 août 2008 au 30 juin 2009 inclusivement, soit accordé à madame Isabelle Gervais, technicienne en éducation spécialisée à l'école Saint-Eugène.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « affaires personnelles »,

HR 08.08.25
039

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt (20 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 inclusivement, soit accordé à madame Carole Ruest, secrétaire d'école à l'école de Richelieu (édifice Curé-Martel).

Adopté à l'unanimité.

08.3 RETRAITES PROGRESSIVES (document RH 08.08.25-08.3)

HR 08.08.25
040

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'une retraite progressive soit accordée à madame Hélène Bilodeau, éducatrice spécialisée à l'école Marie-Rivier, selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans débutant le 1^{er} juillet 2008;
- pourcentage du traitement : 80%.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
041

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Qu'une retraite progressive soit accordée à monsieur Maurice Girard, technicien en travaux pratiques à la Polyvalente Marcel-Landry, selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans débutant le 1^{er} juillet 2008;
- pourcentage du traitement : 80%.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
042

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Qu'une retraite progressive soit accordée à madame Céline Hadd, psychologue à l'école Paul-Germain-Ostiguy, selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans débutant le 1^{er} septembre 2008;
- pourcentage du traitement : 60%.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
043

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Qu'une retraite progressive soit accordée à madame Huguette Normandin, opératrice en imprimerie à l'école Paul-Germain-Ostiguy, selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans débutant le 1^{er} novembre 2008;
- pourcentage du traitement : 80%.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
044

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Qu'une retraite progressive soit accordée à madame Danielle Pavia, psychologue à l'école Saint-Eugène, selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans débutant le 12 mai 2008;
- pourcentage du traitement : 60 %.

Adopté à l'unanimité.

08.4 ENGAGEMENTS (document RH 08.08.25-08.4)

HR 08.08.25
045

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Sémès Chouinard soit engagée pour un poste régulier à temps plein (100 %) de conseillère en orientation à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, secteur formation professionnelle et ce, à compter du 11 août 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
046

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Lisette Desranleau soit engagée pour un poste régulier à temps plein (100 %) de technicienne en travaux pratiques à l'école Paul-Germain-Ostiguy et ce, à compter du 22 août 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
047

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Lily Hardy soit engagée pour un poste régulier à temps plein (80 %) de technicienne en travaux pratiques à l'école Félix-Gabriel-Marchand et ce, à compter du 18 août 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
048

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Julie Massé soit engagée pour un poste régulier à temps plein (100 %) de technicienne en organisation scolaire à la Polyvalente Marcel-Landry et ce, à compter du 11 août 2008.

Adopté à l'unanimité.

HR 08.08.25
049

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Normand Rondeau soit engagé pour un poste régulier à temps partiel (74,28 %) de technicien en travaux pratiques à l'école Mgr-Euclide-Théberge et ce, à compter du 4 août 2008.

Adopté à l'unanimité.

08.5 RAPPEL DE CERTAINS MEMBRES DU PERSONNEL AYANT REÇU UN AVIS DE MISE EN DISPONIBILITÉ OU DE NON-RENGAGEMENT (document séance tenante : RH 08.0-8.25-08.5)

Considérant l'organisation scolaire 2008-2009 en date du 14 août 2008,

**HR 08.08.25
050**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que les enseignants suivants soient rappelés suite à leur mise en disponibilité pour surplus de personnel au 1^{er} juillet 2008 :

Bergeron Madeleine	3 – Primaire	Micheline-Brodeur
Kucharski Annie	8 – Anglais, langue seconde	Beaulieu
Tanguay Bernard Jr	8 – Anglais, langue seconde	Félix-Gabriel-Marchand
Gourdes Nécia	8 – Anglais, langue seconde	Dr-Alexis-Bouthillier
Faucher Kim	9 – Éducation physique et à la santé	Marguerite-Bourgeois
Lafleur Patrick	9 – Éducation physique et à la santé	Beaulieu
Latour Yves	9 – Éducation physique et à la santé	Marguerite-Bourgeois
Romero Roberto	9 – Éducation physique et à la santé	Marguerite-Bourgeois
Marcoux Denis	10 – Musique	Dr-Alexis-Bouthillier
Neault Louise	10 – Musique	Polyvalente Marcel-Landry
Bélangier Nathalie	10 – Musique	Félix-Gabriel-Marchand
Mailhot Marlyne	10 – Musique	Marguerite-Bourgeois
Valton Marie-Pierre	11 – Arts plastiques	Polyvalente Marcel-Landry
Méthé Karine	13 – Sciences et mathématiques	Beaulieu
St-Pierre Julie	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
Turcotte Chantale	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois
Plamondon Nancy	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
Poupart Éric	1- Adaptation scolaire	Dr-Alexis-Bouthillier
Houde Milène	14 – Enseignement moral et religieux	Polyvalente Marcel-Landry
Hainault Pierre	14 – Enseignement moral et religieux	Paul-Germain-Ostiguy
Richard Jacques	16 – Initiation à la technologie	Polyvalente Marcel-Landry
Patenaude Julie	17 – Sciences humaines	Beaulieu
Sanchez Gilles	18 – Informatique	Beaulieu

Adopté à l'unanimité.

Considérant l'organisation scolaire 2008-2009,

**HR 08.08.25
051**

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que les professionnels suivants soient rappelés suite à leur non-renouvellement pour surplus de personnel au 1^{er} juillet 2008 :

Agent de réadaptation/psychoéducateur :		
17,5 heures (50%)	Saint-Lucien	Nancy Beaudoin
Conseiller à l'éducation préscolaire :		
17,5 heures (50%)	Service de l'enseignement aux jeunes	Manon Lajeunesse
Psychologie :		
35 heures (100%)	Laflamme, Chabanel, Petit Clocher, Sainte-Anne, Saint-Joseph (Lacolle), Saint-Blaise, Saint-Alexandre.	Kaven Lamarre
Conseiller d'orientation :		
35 heures (100%)	Centre Chanoine-Armand-Racicot	Éléna Deschamps

Adopté à l'unanimité.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 18 JUIN 2008 (document RF 2008-08-25-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 18 juin 2008 pour un montant de 4 134 083,05 \$, vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2008-08-25-09.1).

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 30 JUIN 2008 (document RF 2008-08-25 09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 30 juin 2008 pour un montant de 2 954 053,26 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2008-08-25 09.2).

09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 7 JUILLET 2008 (document RF 2008-08-25 09.3)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 7 juillet 2008 pour un montant de 6 016 487,04 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2008-08-25 09.3).

09.4 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 13 AOÛT 2008 (document RF 2008-08-25 09.4)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 13 août 2008 pour un montant de 2 596 378,72 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2008-08-25 09.4).

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS :

10.1.1 NOUVEAUX MODULES DE JEUX EXTÉRIEURS - ÉCOLE DU PETIT CLOCHER (RM 08.08.25-10.1.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

HR 08.08.25
052

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Industries Simexco Inc., le contrat pour les nouveaux modules de jeux extérieurs à l'école du Petit Clocher, au montant de 31 250,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.2 RÉAMÉNAGEMENT - BUREAU DES ENSEIGNANTS - ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MÉTIERS (RM 08.08.25-10.1.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

HR 08.08.25
053

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Léo Girard inc., le contrat pour le réaménagement du bureau des enseignants à l'École professionnelle de métiers, au montant de 48 850,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.3 REPLACEMENT D'UN PLAFOND ET AMÉNAGEMENT DIVERS - ÉCOLE DR-ALEXIS-BOUTHILLIER (RM 08.08.25-10.1.3)

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

HR 08.08.25
054

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère inc., le contrat pour le remplacement d'un plafond et aménagement divers à l'École Dr-Alexis-Bouthillier, au montant de 43 850,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.4 RÉCEPTEURS GPS - ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MÉTIERS (RM 08.08.25-10.1.4)

Suite à l'analyse de la soumission reçue,

HR 08.08.25
055

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au soumissionnaire conforme, Leica Géosystèmes Ltée, le contrat d'acquisition des récepteurs GPS (arpentage) à l'École professionnelle de métiers, au montant de 116 812,50 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.5 ÉQUIPEMENTS DE CUISINE PROFESSIONNELLE - CENTRE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (RM 08.08.25-10.1.5)

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

HR 08.08.25
056

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Distributions Félisol Inc., le contrat d'acquisition des équipements de cuisine professionnels à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, au montant de 62 913,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.6 ÉQUIPEMENTS DE CUISINE POUR CAFÉTÉRIA - 5 ÉCOLES SECONDAIRES (RM 08.08.25-10.1.6)

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

HR 08.08.25
057

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Distribution Félisol Inc., le contrat d'acquisition des équipements de cuisine pour cafétérias (5 écoles secondaires) au montant de 60 122,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.7 RÉAMÉNAGEMENT DE 5 CLASSES DE LABORATOIRES ET MULTIFONCTIONS - POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (RM 08.08.25-10.1.7)

Suite à l'analyse des soumissions reçues,

HR 08.08.25
058

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Baja Construction Inc., le contrat pour le réaménagement de 5 classes à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, au montant de 102 245,24 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.8 CONTRATS SERVICES ALIMENTAIRES 2008-2011 (RM 08.08.25-10.1.8)

Considérant l'analyse des propositions selon le processus de sélection prévu et consultation auprès du conseil d'établissement;

Considérant que les directions d'école concernées recommandent l'adjudication des contrats de services alimentaires 2008-2011, en conformité avec le tableau suivant :

Code bâtisse	ÉTABLISSEMENTS	CONCESSIONNAIRE	Coût repas complet (excluant redevances)	Redevance C.S.	Redevance École
			2008-2009		
043	Saint-Jacques	Josée Allard, St-Jacques-le-Mineur	4,25 \$	0,10 \$	0,10 \$
051	Saint-Gérard	Cafétéria Stéphane Boudreau, St-Jean	3,75 \$	0,10 \$	0,15 \$
080	Marie-Rivier	Groupe Compass, Ville Lasalle	4,00 \$	0,10 \$	0,10 \$

HR 08.08.25
059

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'accorder les contrats de services alimentaires selon le tableau ci-haut et selon les recommandations de chacune des directions d'école.

Adopté à l'unanimité.

10.1.9 AUTORISATION DE TRANSFERT DE CONTRAT - BERLINES - (RENÉ VÉZINA)
(RM 08.08.25-10.1.9)

Considérant les contrats de transport scolaire actuellement en vigueur avec monsieur René Vézina pour les circuits de Berlins numéros 632 et 538;

Considérant la clause 8 du contrat qui prévoit que le transporteur doit obtenir l'autorisation préalable de la Commission scolaire pour effectuer la modification du contrat;

Considérant la demande faite par monsieur René Vézina de transférer ces contrats à monsieur Roger Deneault;

HR 08.08.25
060

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'autoriser le transfert des contrats consentis à monsieur René Vézina à monsieur Roger Deneault et ce, en conformité à la clause 8 du contrat de transport scolaire intervenu entre les parties.

Adopté à l'unanimité.

10.1.10 AUTORISATION DE TRANSFERT DE CONTRAT - AUTOBUS - (RENÉ VÉZINA)
(RM 08.08.25-10.1.10)

Considérant les contrats de transport scolaire actuellement en vigueur avec monsieur René Vézina pour les circuits d'autobus numéros 521, 522, 523 et 535;

Considérant la clause 8 du contrat qui prévoit que le transporteur doit obtenir l'autorisation préalable de la Commission scolaire pour effectuer la modification du contrat;

Considérant la demande faite par monsieur René Vézina de transférer ces contrats à Autobus Mont-Saint-Grégoire;

HR 08.08.25
061

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'autoriser le transfert des contrats consentis à monsieur René Vézina à Autobus Mont-Saint-Grégoire et ce, en conformité à la clause 8 du contrat de transport scolaire intervenu entre les parties.

Adopté à l'unanimité.

10.1.11 AUTORISATION DE TRANSFERT DE CONTRAT - AUTOBUS - (LES AUTOBUS RICHELIEU LTÉE) (RM 08.08.25-10.1.11)

Considérant les contrats de transport scolaire actuellement en vigueur avec Les Autobus Richelieu Limitée pour les circuits d'autobus numéros 22, 23, 24, 25, 26, 27, 518 et 520;

Considérant la clause 8 du contrat qui prévoit que le transporteur doit obtenir l'autorisation préalable de la Commission scolaire pour effectuer la modification du contrat;

Considérant la demande faite par Les Autobus Richelieu Limitée, de transférer ces contrats à Autobus Richelieu inc.;

HR 08.08.25
062

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'autoriser le transfert des contrats consentis à « Les Autobus Richelieu Limitée » à « Les Autobus Richelieu inc. » et ce, en conformité à la clause 8 du contrat de transport scolaire intervenu entre les parties.

Adopté à l'unanimité.

10.1.12 RECONDUCTION DES CONTRATS DE BERLINES (RM 08.08.25-10.1.12)

HR 08.08.25
063

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'autoriser la reconduction des contrats de berlines pour l'année 2008-2009 en ajoutant une indexation de 2,14 % au coût de 2007-2008, selon la liste suivante :

Transporteurs	Nombre de Véhicules	Coût annuel 2008-2009 (taxes incluses)
1. Roger Deneault	33 véhicules	798 039,53 \$
2. Daniel Guillet	2 véhicules	41 582,83 \$
3. Guy Robillard	2 véhicules	31 838,86 \$
4. Sylvie Rioux	1 véhicule	18 113,36 \$

De plus, ajouter une clause prévoyant un ajustement au contrat basé sur les prix de l'essence à la pompe, en cours d'année. Cet ajustement sera calculé en fonction d'un prix de base de 1,04 \$/litre pour 2008-2009.

Adopté à l'unanimité.

11. COMMISSAIRES PARENTS

Madame Manon Côté mentionne que la dernière rencontre de l'actuel comité de parents se tiendra le 2 septembre prochain, tandis que la première rencontre du prochain comité se tiendra le 7 octobre 2008.

12. REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

Aucun remerciement et félicitations ne furent adressés.

13. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été traité.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 08.08.25
064

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL